

AVIS RELATIF AUX CONDITIONS DÉFINITIVES APPLICABLES**EN DATE DU 2 MAI 2011****SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SGA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ACCEPTANCE N.V.
SG OPTION EUROPE
PROGRAMME D'ÉMISSION DE TITRES DE CRÉANCE
(EURO MEDIUM TERM NOTE PROGRAMME) de
125.000.000.000 € (le "Programme")****SG OPTION EUROPE****Emission de 30.000.000 EUR de Titres arrivant à échéance le 2 juin 2016
inconditionnellement et irrévocablement garantis par Société Générale
dans le cadre du Programme d'Émission de Titres de Créance de 125.000.000.000 €****Série N° 31948/11.3
Tranche 1****Code Isin : FR0011023670**

Cet avis vise à mettre à jour les Conditions Définitives Applicables en date du 23 mars 2011 pour les besoins de la cotation sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg.

▪ En page 1, la phrase suivante est ajoutée :

« Uniquement pour les besoins de la cotation sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg, les Conditions Définitives doivent être lues conjointement avec le Prospectus du Programme d'Émission de Titres de Créance en date du 21 avril 2011 et toute modification ou supplément éventuel qui ensemble constituent le prospectus de base au sens de la Directive Prospectus. »

Nous vous informons que cet avis est publié sur les sites www.euroclear.com et www.bourse.lu et que les Conditions Définitives Applicables telles que mises à jour par le présent avis sont publiées sur le site <http://prospectus.socgen.com> et www.amf-france.org.

A l'exception des présentes modifications apportées aux Conditions Définitives Applicables par cet avis, toutes les autres dispositions des Conditions Définitives Applicables restent en vigueur.
L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans cet avis.